

blesse générale de la colonie. On en était encore à se nourrir en grande partie des vivres apportés de France. La colonie ne produisait pas assez de vivres pour les cultivateurs du sol et pour les troupes, remarque Gayarré. S'il faut en croire les dépêches des gouverneurs, les habitants étaient toujours à la veille de mourir de faim, et cela durait depuis 40 ans.

1744.—En 1744, M. de Vaudreuil disait «s'il n'était pas arrivé de farine par l'*Eléphant*, les soldats eussent été sur le point de la révolte.» Cette même année, le Conseil d'Etat ordonna l'abolition du papier monnaie introduit depuis 11 ans, malgré les avis de Bienville. Ce fut un grand soulagement pour la colonie, mais M. de Vaudreuil commit la faute de rétablir les monopoles en affermant des postes chez les sauvages, comme cela se faisait au Canada. Déjà néanmoins un pas était fait ; on cultivait le riz, le tabac et l'indigo ⁽¹⁾.

On sait que le gouvernement de Louis XV mettant le comble à ses fautes et aux hontes dont il couvrait la patrie, par le traité de Paris en 1763, céda la Louisiane à l'Espagne, notre alliée malheureuse dans la guerre de 7 ans, afin de la dédommager de la perte de la Floride qu'elle abandonnait aux Anglais, pour recouvrer Cuba. La prise de possession par l'Espagne ne se fit pas sans obstacle, ni sans protestation de la part des colons. En 1765, ils envoyèrent à Versailles une pétition demandant au roi de ne pas céder le pays à l'Espagne. Jean Milhet de la Nouvelle-Orléans fut chargé de la porter en France. A son arrivée à Paris, il alla voir Bienville qui, sur sa demande, l'accompagna à Versailles. Le duc de Choiseul les reçut poliment, mais leur fit comprendre que toute tentative pour changer les faits accomplis était inutile. Il avait lui-même conseillé la cession de la Louisiane. Il argua de la dépense énorme que la colonie causait à la France et de l'impossibilité où on était de la garder ⁽²⁾.

Dans les deux années qui suivirent le traité de Paris eut lieu l'immigration d'un certain nombre de Canadiens et surtout d'Acadiens à la Louisiane. « Cette immigration, dit Debouchel,

(1) M. Benjamin Sulte,

(2) Wallace.